

Laboratoire: où passe la qualité?



Ernst Gähler

responsable d'économiser sans tenir compte des principes d'économie d'entreprise.

Solution de rechange convaincante

Avec le tarif «Point-of-Care» développé par la FMH, Pascal Couchepin disposait pourtant d'un modèle probant. Celui-ci n'a toutefois pas réussi à le convaincre, car il aurait impliqué une augmentation des coûts. La FMH avait présenté son tarif par deux fois à l'OFSP, notamment au professeur Th. Zeltner le 18 décembre 2008. Par la suite, l'OFSP a affirmé plusieurs fois qu'il était en pourparlers avec les médecins et qu'il allait examiner le modèle «Point-of-Care». Mais la FMH est restée sans nouvelles depuis.

Accès aux données

La FMH a demandé à l'OFSP à plusieurs reprises, mais en vain, de lui fournir ses bases de calcul. Une vérification de ces données n'a pu avoir lieu que le 20 janvier 2009. Le résultat fut des plus décevants: aucune analyse n'a été calculée sur la base des données d'un laboratoire de cabinet médical. La rémunération des analyses effectuées en séries importantes dans les laboratoires industriels pénalise clairement les laboratoires de praticien, et ce désavantage ne pourra être compensé par la malheureuse taxe de présence proposée. Parmi neuf analyses, sept contenaient des erreurs graves, et ce dans la version définitive. Que penser dès lors de la qualité du travail fourni par l'OFSP et ses experts? La rémunération des mesures qualitatives, qui se monte encore à 20% dans la version actuelle, a été réduite à 4% dans la nouvelle, ce qui équivaut à une baisse de 80%!

Incidences de la nouvelle Liste des analyses

Sur la base de chiffres fournis par la Caisse des médecins, Roman Fried, directeur de l'Association pour le contrôle de qualité médical, a calculé l'incidence du nouveau tarif sur le laboratoire du praticien, confirmant ainsi nos craintes

réitérées: la taxe de présence ne résout pas les difficultés des laboratoires de cabinet. Une grande partie des médecins subira des pertes importantes alors que d'autres – et c'est là le paradoxe – verront leur chiffre d'affaires augmenter fortement. Cette «révision» touche avant tout les médecins de premier recours. L'article de Roman Fried, publié en page 321, montre à quel point le paysage des laboratoires d'analyse sera chamboulé par ce nouveau tarif.

Décisions de l'Assemblée des délégués

L'attitude autoritaire de l'OFSP, qui n'a consulté personne, nous laisse un très désagréable arrière-goût. C'est pourquoi la révision de la Liste des analyses a également été discutée à l'Assemblée des délégués du 12 février 2009. Ses membres ont approuvé les propositions du groupe de travail Laboratoire et du Comité central et ont décidé d'entamer des négociations avec SantéSuisse sur la liste partielle 1 (art 46 LAMal). De plus, la FMH veillera à ce que les Commissions de la santé des deux Chambres fassent pression sur Pascal Couchepin. La publication d'un communiqué de presse critiquant le manque de professionnalisme de l'OFSP et de son directeur poursuit le même but. L'Assemblée des délégués met cependant en garde contre toute mesure précipitée et a jugé préférable de mandater un groupe de travail, constitué de façon largement représentative, pour élaborer une stratégie appropriée.

Nous continuerons à nous battre avec force et par tous les moyens pour les laboratoires de cabinet et à nous engager sans faille en faveur de la médecine de premier recours.

N'abandonnons pas la lutte: la réussite est à ce prix.

Dr Ernst Gähler, vice-président de la FMH, responsable du domaine Tarifs et conventions.

Sondage FMH en cours!

Voici bientôt dix jours que le sondage en ligne auprès de membres de la FMH est en route. Les retours sont réjouissants mais ne garantissent pas encore la représentativité souhaitée. Les médecins-assistants, en particulier, restent sous-représentés. D'où notre appel réitéré à tous les membres de la FMH: dites-nous ce que vous pensez!

Vous n'avez rien reçu?

Si vous n'avez reçu ni lettre ni courriel de notre part, merci de nous contacter à info@fmh.ch ou au tél. 031 359 11 11.